

Appellation métier : Traducteur(trice)

Autres appellations : réviseur-se, interprète

Descriptif :

Le traducteur transpose un texte d'une langue dans une autre et l'interprète adapte un discours oral. Grâce aux nouvelles technologies, ce métier a évolué et a élargi son champ d'intervention à l'audiovisuel, à l'internet, etc.

Activités principales :

Traduire sans trahir

Le traducteur transpose un texte écrit, par exemple en italien, en français en respectant le fond et la forme du texte original.

S'il peut traduire des romans, ce professionnel travaille surtout sur des documents juridiques et financiers (contrats, bilans, rapports annuels, etc.), techniques et scientifiques (brevets, fiches techniques, modes d'emploi, articles scientifiques, etc.), commerciaux (plaquettes de publicité, communiqués, courriers, etc.), audiovisuel (DVD, internet, etc.).

Restituer le message essentiel

L'interprète transpose le discours d'un orateur (par exemple, un Russe) dans la langue de ses auditeurs (par exemple, des Espagnols).

Il interprète dans le sens où, plus qu'il ne traduit mot à mot, il restitue l'essentiel d'un discours avec la même intensité.

En général, l'interprète prend des notes en même temps que l'orateur parle pour les restituer ensuite.

Dans une cabine, casque vissé sur les oreilles, il pratique l'interprétation simultanée (à la télévision, dans les grandes manifestations multilingues...).

L'interprétation consécutive se fait dans des réunions plus restreintes et l'interprétation de liaison concerne les transactions commerciales.

Accès au métier et compétences requises :

Niveau d'études, formation

Pour devenir traducteur-interprète, il faut acquérir une compétence dans un domaine ; maîtriser au moins 2 langues en plus de sa langue maternelle ; vivre à l'étranger pour s'imprégner de la culture et... étudier car les formations se pensent aussi à l'international. À noter l'ESIT (Paris 3) et l'Institut catholique de Paris (ISIT) proposent également des formations en traduction et interprétariat.

Niveau bac + 5

Masters industrie de la langue et traduction spécialisée ; métiers de la traduction et de la communication multilingue et multimédia ; traduction professionnelle et spécialisée ; traduction et interprétation...

Compétences

Un pro des langues et cultures

Le traducteur-interprète maîtrise parfaitement sa langue maternelle et au moins 2 langues étrangères. Il aime jouer avec les mots, se passionne pour les cultures et s'en imprègne en séjournant dans ces pays.

Car traduire ou interpréter ne signifie pas remplacer un mot par un autre, mais adapter un texte, un discours à son public.

Curieux, cultivé et spécialisé...

La traduction et l'interprétariat exigent une grande curiosité intellectuelle et un intérêt pour l'actualité politique, culturelle et économique française et internationale.

Une spécialisation technique, scientifique ou juridique est très importante pour améliorer les débouchés, la qualité du travail et la rapidité d'exécution... un élément important quand on est payé à la mission !

... et sachant se vendre

Un professionnel efficace doit aussi savoir mettre ses atouts en valeur, prospecter pour trouver des clients, négocier ses tarifs, faire preuve de souplesse (pour s'adapter à toute situation) et travailler avec rigueur et précision.

Enfin, l'interprétation réclame une certaine résistance au stress et à la pression.

Environnement et conditions de travail

Salarié ou libéral

Le traducteur-interprète peut être salarié d'une entreprise, d'une agence de traduction, d'une organisation internationale ou fonctionnaire européen ou international.

Mais le plus souvent, il exerce comme indépendant, rémunéré à la mission, démarchant, soignant son réseau et sa réputation pour trouver des clients.

Le cas du traducteur d'édition

Le traducteur d'édition occupe une place à part dans le métier, puisqu'il a le statut d'auteur. Payé en droits d'auteur, il perçoit un pourcentage des ventes de l'ouvrage traduit. Dans ce cas, il a intérêt à traduire des auteurs à succès pour assurer des revenus corrects.

C'est la raison pour laquelle il peut exercer une autre activité, dans l'édition ou l'enseignement.

À noter : 80 % des traducteurs exercent dans les domaines commercial, technique ou scientifique, activités plus rémunératrices.

Sédentaire ou mobile

Le traducteur est plutôt sédentaire, quittant peu son bureau. À l'inverse, l'interprète se caractérise par une grande mobilité (en France ou à l'étranger), pour intervenir lors de réunions, de conférences, d'entrevues entre chefs d'État, de négociations commerciales, d'audiences devant les tribunaux, etc.

Informations complémentaires

Secteur : Livre et lecture - Multimédia

Famille : Edition / Distribution / Vente / Diffusion

Code rome E1108 traduction interprétariat

Liens utiles

www.aiic.net Site de l'association internationale des interprètes de conférences.

Source Arcade©

<http://www.formationauvergne.com/je-minforme/les-metiers?url=/rechMetier/fiche.asp¶m=metId%3D173%26rubCode%3D%26id%3D%26menuCode%3D%26idFiliere%3D>